Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 33

Artikel: Bellelay
Autor: Jecker
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248117

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 14 août 1898 | N° 33 | Première année

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS
DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS, 26me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 26me année, *LE PAYS*

BELLELAY

Jean de Fleckenstein éprouva un refus et, voyant qu'il serait obligé de recourir à la force pour rentrer en possession de ses droits, mit sur pied 1200 cavaliers qu'il plaça sous les ordres du comte Jean de Thierstein. Le succès fut favorable à ses armées. En quelques jours, au mois d'octobre 1424, ses soldats se rendirent maîtres des châteaux et territoires dont il avait en vain réclamé la cession. Le 26 octobre fut conclu un armistice qui devait durer jusqu'au 25 février 1425. Des négociations de paix eurent lieu, mais Thiébaud les traîna en longueur et en profita pour continuer ses armements. Les hostilités éclatèrent de nouveau au commencement de novembre 1425. Les troupes de l'évêché marchèrent contre Héricourt et l'assiégeaient depuis deux jours lorsque la garnison mit le feu à la ville et se retira dans le château qui dut se rendre le 11 novembre. Six cents hommes de Bienne et de Neuveville faisaient partie de l'expédition. On ignore le chiffre du contingent que la courtine de Bellelay avait dû fournir.

Grâce aux bons offices du comte Jean de Fribourg la paix se conclut le 6 mai 1426. St-Ursanne, Chauvelier, Spiegelberg et Roche d'Or, restèrent à l'évêque qui, de son côté, dut verser à Thiébaud une somme de 10,000 florins.

Pour couvrir les frais de cette campagne, un impôt fut prélevé sur les gens de l'évêché. Tous payèrent volontiers, car on savait que la campagne n'avait été entreprise que dans l'intérêt du pays.

L'abbé Girardin mourut quelques mois après la conclusion de la paix, le 21 septembre 1426.

Jean V de Châtelat. (1426-1434.) — Le successeur de l'abbé Heischmann et le vingtième abbé de Bellelay fut Jean de Châtelat. Châtelat, d'où il était originaire, est le petit village qu'on trouve à mi-chemin du Pichoux à Bellelay.

Jean de Châtelat fut un homme de mérite. Le Chapitre général des Prémontrés le nomma visiteur de la circarie de Bourgogne. On appelle circaries les provinces de l'Ordre des Prémontrés. Ce'ui-ci avait, en 1331, 29 circaries ou provinces.

En 1428, Jean de Châtelat fit la visite de l'abbaye de Fontaine-André, près de Neuchâtel. L'année suivante, le 4 novembre, il était à Bâle, chez le notaire Pfaun auquel il présentait deux bulles, l'une de Jean XXIII et l'autre d'Alexandre V, exemptant les couvents de Prémontrés de la juridiction des évêques et des juges ordinaires de toute redevance envers les rois et les princes. A sa demande, le notaire Pfaun lui délivrait une copie authentique de ces bulles. (Archives de Porrentruy).

Quelque temps après, il était de nouveau à Bâle. Le Chapitre général des Prémontrés l'avait chargé d'y acheter une maison où devaient se loger les représentants de l'Ordre au concile qui allait s'y tenir.

Le concile de Sienne avait décidé en 1423, dans sa dernière session, que le prochain concile se réunirait à Bâle, sept ans plus tard. Ce concile s'ouvrit le 23 juillet 1431 et tint sa première session publique le 14 décembre. L'abbé Jean de Chételat y parut comme délégué de plusieurs abbayes et prévôtés de son Ordre.

L'abbé Jean de Châtelat ne vit point la fin du concile de Bâle. Il mourut à Bellelay le 21 avril 1434, après avoir été revêtu pendant sept ans de la dignité abbatiale.

Pierre IV de Sarothoine. (1434-1439). — Ce fut le Chapitre général de l'Ordre réuni en 1434 qui donna un successeur à Jean de Châtelat. L'élu fut Pierre Martini qui était originaire de Sarothoine dans l'Artois et qui était profés à Vicogne, près d'Arras. L'annaliste de l'Ordre des Prémontrés dit que le choix était bon et que le nouvel abbé fut bien accueilli à Bellelay.

Comme son prédécesseur, Pierre Martini prit part aux travaux du concile de Bâle. Il fut même chargé par l'assemblée d'une mission en France en 1435 (Trouillat V. 321.) Quelle attitude prit-il dans les graves questions qui se débattaient à Bâle et qui préoccupaient alors tous les esprits ? Je l'ignore, mais ce que je sais, c'est qu'au lieu d'aller s'embarquer dans une galère qui voguait à pleines voiles dans les eaux du schisme, il aurait mieux fait de rester dans son monastère pour y maintenir la discipline et pour y conserver l'esprit dont St-Norbert et les fondateurs de Bellelay s'étaient inspirés. Il paraît toutefois que Pierre Martini n'était plus à Bâle quand les membres du concile, se laissant entraîner aux derniers excès en vinrent à porter, dans leur 35e session tenue le 10 juillet 1439, une sentence de déposition contre le pape Eugène IV, et déjà il était mort quand le 30 octobre, un antipape fut élu dans la personne du comte Amédée de Savoie.

Feuilleton du *Pays du dimanche* 1

LE JOUEUR

PAR

FRANÇOIS TESSON

Bonne leçon morale

La reproduction de cette Nouvelle n'est autorisée que pour les journaux qui ont traité avec la **Société des Gens de Lettres.**

I

Le vent soufflait par rafales, et secouait furieusement sur Paris le grésil et les neiges fondues. La nuit tombait, les passants devenaient rares. A peine quelques retardataires, appelés dehors par des affaires pressantes, apparaissaient-ils çà et là. Ils glissaient d'un pas rapide pour en avoir plus vite fini avec l'avalanche glacée qui leur tombait sur les épaules.

Un homme cependant faisait exception et montait lentement le long boyau tortueux qui, sous les noms de rue de la Harpe et de rue d'Enfer, conduisait alors de la Cité au vieux Montrouge. Il avait trente ans a peine ; mais ses traits hâves et flétris par les chagrins ou les excès portaient plus que cet âge. Un maigre paletot d'été l'abritait tant bien que mal contre la bise.

Il marchait la tête basse, le corps à demi ployé, rasant les maisons, craintif, furtif, et jetant autour de lui ce regard oblique et défiant des pauvres honteux ou des malfaiteurs novices. Il portait un paquet qui de prime abord paraissait ressembler à tous les paquets du monde ; mais à la façon dont il le soutenait sur son bras gauche replié, on devinait aisément que ce fardeau, malgré le haillon qui l'enveloppait, était un objet précieux ou fragile.

Arrivé au carrefour de l'Observatoire, désert et sombre, l'homme s'arrêta un moment ; il releva le front, et respira plus librement.

Était-il donc du nombre de ces êtres qui fuient la lumière et qui ne se plaisent que dans les ténèbres ?

Cependant il avait continué sa route, jusqu'à ce que, parvenu à la moitié du chemin qui de l'Observatoire mène à la barrière d'Enfer, il s'arrêta tout à fait en murmurant :

— C'est ici.

Il avait à sa droite une haute et large maison aux fenêtres uniformes, sombres et silencieuses. A sa gauche, les hautes murailles des jardins de l'Observatoire.

C'était à la maison qu'il avait à faire. L'homme, après l'avoir examiné d'un coup d'œil, alla droit à une certaine partie de la muraille qu'il connaissait sans doute, la palpa durant quelques secondes, puis sa main ayant rencontré un indice révélateur, il poussa un cri : cri de joie ou de douleur ? nul n'aurait su le dire au juste.

Alors, comme effrayé, il recula d'un pas ; se rapprocha de nouveau ; puis enfin, par un mouvement brusque, il pressa un ressort.

Un panneau mobile s'ouvrit par l'effet de la pression et démasqua une ouverture trop étroite pour livrer accès à un homme, assez large pour laisser pénétrer un paquet de moyenne grosseur.